

des budgets, et le député de Témiscamingue a utilisé à la télévision une formule un peu différente; il a parlé d'un budget de 18 milliards de dollars. Il avait posé une question à la Chambre plusieurs fois: Combien en coûterait-il si l'on pouvait établir la note?

Aujourd'hui, je constate qu'on veut même empêcher le Canada de participer au développement d'autres pays. Je l'ai entendu dire, à la Chambre, par plusieurs députés créditistes. Quand nous présentons des programmes qui sont acceptés à la Chambre, on n'en parle jamais.

Le député de Témiscamingue parlait de 18 milliards de dollars; c'est plus que toute l'assiette fiscale du gouvernement fédéral. Il avait trouvé une formule magique; il désirait établir le dirigisme total au niveau des provinces et des municipalités.

Nous avons une formule différente de celle-là. On dit aux provinces: Vous devrez identifier vos besoins réels et, après, nous nous assiérons pour dialoguer. Je pense que les quelques programmes que j'ai mentionnés, monsieur le président, permettent de constater que, réellement, il existe une possibilité d'entente, une possibilité de satisfaire, avec l'aide des provinces et des municipalités, aux besoins réels.

Je ne pense pas que le bill C-14 constitue la formule magique que le député de Shefford a bien voulu nous vanter mais, à mon avis, on doit se demander si la Banque du Canada fait réellement son travail. Je tiens à signaler, monsieur le président, qu'elle le fait. Au sujet de la balance commerciale, elle le fait tellement bien que des économistes—je n'en ai pas vu beaucoup qui avaient structuré un tel plan—sont venus nous dire: Quelle formule avez-vous utilisée pour faire face à la concurrence de vos voisins du Sud?

Quant à leur balance commerciale, ils éprouvent un problème réel. Quant à nous, nous avons au moins certainement réussi à planifier nos besoins, compte tenu de la population et des richesses. Nous avons procédé à une répartition fiscale envers tous ceux qui en ont besoin, qu'il s'agisse des provinces, des municipalités ou des individus à l'intérieur de nos structures.

Je tiens à souligner, monsieur le président, à la suite des quelques remarques que je viens de faire, que je ne vois pas comment le bill C-14 pourrait solutionner tous les problèmes fiscaux et monétaires, tandis que 20 pays, dont les représentants se réunissent actuellement pendant des nuits et des journées entières, n'ont pas pu y arriver.

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je suis toujours heureux de traiter de questions économiques d'une portée aussi vaste.

Je discuterai, monsieur le président, du bill C-14, qui a été présenté au nom de l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette).

Monsieur le président, ce bill est d'une portée extraordinaire. Si nous adoptons ce bill—ce qui demanderait une espèce de raisonnement social et logique des députés—il serait possible et facile de changer les structures des dettes qui nous accablent présentement.

Au fait, nous sommes criblés de dettes de toutes sortes; le Canada a une dette de 45 milliards de dollars; les dettes des provinces s'élèvent à 45 ou 50 milliards, ce qui excède la dette du gouvernement fédéral. Les particuliers sont endettés également, ce qui fait que presque toutes les dettes de tous les Canadiens dépassent 125 milliards de dollars.

Loi sur la Banque du Canada

Monsieur le président, il n'existe qu'environ 4 milliards de dollars en monnaie légale, au Canada. La dette nationale dépasse les 125 milliards de dollars.

Placés devant une situation semblable, monsieur le président, les Canadiens se trouvent «surendettés»; ils se trouvent présentement dans une situation où ils sont incapables de payer simplement l'intérêt des dettes. Il n'existe qu'environ 4 milliards de dollars en monnaie légale, au Canada, et la dette nationale s'élève à 125 milliards de dollars. La différence entre les 4 milliards et les 125 milliards, c'est de la comptabilité, et celle-ci est faite par d'autres institutions que la Banque du Canada. C'est précisément ce que les créditistes veulent remettre à la Banque du Canada, savoir la création de la comptabilité. On ajoute l'intérêt aux chiffres; cette comptabilité devrait appartenir à la banque des Canadiens, qui devrait protéger les citoyens au lieu de protéger uniquement les institutions financières.

Présentement, notre banque nationale existe simplement pour favoriser les hautes institutions financières, et chaque fois qu'elle émet de nouveaux crédits ou de la monnaie légale, elle prête cet argent aux banques à charte qui, avec un dollar de monnaie légale, fabriquent huit dollars de monnaie de comptabilité. C'est alors que les créditistes interviennent et disent qu'il est mauvais de faire fonctionner cette banque aux dépens des contribuables, en les endettant.

L'honorable député qui a pris la parole tout à l'heure disait, dans son exposé, que le Canada est un pays prospère, qu'il verse des allocations familiales, des pensions de sécurité de la vieillesse, etc. Il le fait, mais après avoir soutiré de l'argent des contribuables.

Et quand on ne soutire pas assez d'argent des contribuables, on contracte des emprunts et l'on vend des obligations. Les emprunts et les obligations finissent pas être inscrits dans la dette publique, qui s'élève présentement à 45 milliards de dollars. Nous accuserons deux milliards de déficit à la fin de cette année. Dans le prochain budget, on constatera un déficit de deux milliards. A la fin de 1973, le déficit sera d'environ 3 milliards de dollars.

Comme l'honorable député de Shefford (M. Rondeau) le disait tout à l'heure, sur 20 années d'administration, 17 furent des années de déficit. Et, avec 1973, on comptera 18 années de déficit.

Les déficits ont été faits autant par les conservateurs progressistes que par les libéraux, et il n'est pas logique d'administrer un pays, monsieur le président, en accumulant les dettes et en faisant porter le fardeau par les contribuables.

Comment se fait-il que nous soyons obligés de verser des allocations familiales, des pensions aux personnes âgées, lesquelles dépendent presque toutes d'allocations de bien-être social ou de l'assistance publique? Pourquoi tant de citoyens dépendent-ils de l'assistance publique? Comment se fait-il qu'un homme, à 65 ans, n'a pu réussir à économiser en prévision de ses «vieux jours»? Comment se fait-il que les gens sont tous dépossédés? La plupart des personnes âgées sont des mendiants qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins, car elles n'ont pas le sou. Si notre système est si bon, pourquoi dépossède-t-on tous les Canadiens? Comment se fait-il que tous ces gens soient obligés de recourir à la charité publique?

• (1740)

Quand le gouvernement veut les aider, dans le système actuel, il ne peut que hausser les taxes et les impôts. On